



## Mobilisation réussie pour l'emploi industriel

Une centaine de rassemblements dans toute la France, 25 000 manifestants à Paris dont des creusois: les salariés se sont mobilisés jeudi 9 juin pour la défense de l'emploi industriel.

A l'appel de la confédération CGT et de neuf fédérations du secteur, des salariés creusois, avec à leur tête la Secrétaire générale de l'union locale CGT de La Souterraine, de chez Wagon, du BASMAT Guéret, de Picoty de la Palestel ou encore des agents d'Edf et Gdf et de l'APAJH ....., ont affirmé « l'urgence pour les salaires, l'emploi et les conditions de travail ».

En tête de la manifestation parisienne, une banderole donnait le ton de la journée nationale d'action : « Développer l'emploi industriel, c'est favoriser la croissance du pays ». Peu avant le début de la manifestation, Bernard Thibault a pris la parole pour dénoncer le « massacre » de l'emploi industriel à coup de délocalisations et de restructurations. « Il n'y a pas de fatalité à la désindustrialisation. Par contre, il y a des décisions des directions d'entreprise et des pouvoirs publics qui peuvent précipiter la ruine du tissu industriel ou, au contraire, le stabiliser et le développer. C'est bien face à une telle alternative que nous sommes. »



Au lendemain du discours de politique générale du Premier ministre, la CGT « a décidé d'en appeler à la mobilisation des salariés dans l'ensemble des professions et des départements le 21 juin prochain, a poursuivi Bernard Thibault. Nous voulons dire au gouvernement qu'il est à côté de la plaque et porter dans chaque entreprise, les revendications de salaires, d'emplois qui doivent maintenant faire l'objet de négociations et de résultats concrets. La puissance de la mobilisation d'aujourd'hui, ici à Paris et dans les régions, est un formidable encouragement à poursuivre notre action revendicative tous ensemble. La Cgt n'a aucune raison de laisser 100 jours à un gouvernement qui n'a mis que 10 jours pour s'attaquer une nouvelle fois au droit du travail. »

### La CGT réaffirme son opposition à l'instauration d'une journée de travail gratuit obligatoire

#### Le comité d'évaluation de la journée de solidarité a rendu son rapport.

Le principe d'une journée de solidarité pour la dépendance est réaffirmé. Le rapport s'attache à définir de nouvelles modalités d'organisation et de financement de cette journée selon les 3 axes suivants :

- Abandon de toute référence au lundi de Pentecôte, il reviendra aux entreprises de fixer, par accords, la mise en place de cette journée. Cet aménagement pourra se faire par une modulation des jours de RTT sur l'année ou même par le fractionnement de ces jours. Le comité propose une solution spécifique pour l'Education nationale, sous la forme d'une journée pédagogique pendant les vacances de la Toussaint,
- Meilleure explication du dispositif aux français.
- Nouveau financement de la journée, le recours à l'impôt ou à la CSG n'est pas exclu.

Au même moment, un rapport de l'Insee estime que le lundi de Pentecôte 2005 a eu un impact « très proche de zéro » sur la croissance du PIB, soit environ 3 milliards. La raison de cet échec est du essentiellement au fait que ce jour n'a été qu'à moitié travaillé. La Cgt réitère son opposition la plus ferme à l'instauration d'une journée de travail gratuit obligatoire par le projet de loi sur l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Les aménagements proposés tendant à modifier quelques modalités d'application de ce dispositif ne changent rien au fond. Il s'agit toujours d'une journée travail obligatoire non rémunéré et, qu'il soit aménagé ou non, ce dispositif constitue toujours un allongement de la durée légale du travail comme le veut le Medef. Les problèmes du handicap, de la dépendance, des personnes âgées doivent faire partie de la nécessaire réforme d'ensemble du financement de l'assurance maladie et de la protection sociale. Pour ces raisons, la Cgt demande l'abandon pur et simple de ce dispositif injuste et inefficace.

#### Les dates à retenir

- Réunion de rentrée le jeudi 8 septembre
- Réunion de la commission exécutive le jeudi 20 octobre
- Congrès de l'Union Départementale CGT les 17 et 18 novembre à Guéret
- Stage éco-ce du 3 au 7 octobre
- Stage chs-ct du 6 au 8 décembre

## Dispositif du médecin traitant : il va aggraver l'inégalité d'accès aux soins

**De nombreuses voix s'élèvent contre le dispositif du médecin traitant. La Cgt considère que c'est la conception même de ce dispositif qui pose problème. Elle demande qu'il soit revu.**

La Cgt a toujours considéré qu'il n'y avait pas dans la réforme Douste-Blazy des parties acceptables et d'autres qui ne le seraient pas.

La logique de cette réforme est porteuse d'injustice, d'inégalité et de recul : recul du principe d'égalité du droit et de la démocratie sociale. Au nom d'une soit-disant « responsabilité », les assurés sociaux ont été montrés du doigt, désignés responsables du déficit de la branche maladie de la Sécurité Sociale.

Il a été exigé d'eux l'essentiel de l'apport financier pour redresser les comptes (forfait de 1 euro, augmentation du forfait hospitalier, de la CSG, du CRDS).

Le patronat a lui, été très largement exonéré de cet effort. Pourtant, il conviendrait de se pencher avec beaucoup plus d'attention sur l'impact du travail, de ses conditions, de son organisation sur la santé et sur son « coût ».

Maintenant, c'est aux assurés sociaux que le ministre de la Santé veut imposer un parcours de soins complexe avec plus d'une trentaine de tarifs médicaux revus à la hausse.

De plus, la possibilité offerte aux médecins du secteur I de dépasser les tarifs opposables de la Sécurité Sociale lors de la visite d'assurés hors parcours de soins et le moindre remboursement alors envisagé vont accroître les conditions d'une médecine inégalitaire. Cette inégalité organisée de l'accès aux soins va favoriser les inégalités de santé.

La logique du dispositif du médecin traitant ne surprend pas la Cgt.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la réforme Douste-Blazy ; il en est une des pièces maîtresses.

La Cgt, dès qu'elle a eu connaissance du contenu de cette réforme, il y a maintenant un an, n'a cessé de mettre en garde sur ses conséquences pour les assurés sociaux, pour leurs régimes obligatoires de Sécurité Sociale et complémentaires.

De nombreuses voix s'élèvent contre le dispositif du médecin traitant. La Cgt considère que c'est la conception même de ce dispositif qui pose problème. Elle demande qu'il soit revu.

**Les 25 et 26 juin à Guéret des collectifs de défense des services publics venus de toute la France se sont constitués en Fédération nationale de défense des services publics. La CGT Creuse est membre du collectif creusois et a participé aux débats durant ces deux jours**

Épargne salariale

La solidarité, ce n'est pas obligatoire c'est juste **essentiel**

**MACIF**

**MACIF Épargne**  
Offre mutualiste labellisée par le C.I.E.S.

**Votre épargne salariale est entre de bonnes mains**